



## 36- Le risque lié à la présence d'animaux

### Description

Ce sont principalement des risques de piqûres (insectes), de morsures (souris, rats, chiens), de griffures (chat) susceptibles de transmettre des maladies, de causer des manifestations allergiques voire la mort dans les cas extrêmes.

Des réactions allergiques peuvent également être causées par le simple fait d'être en contact avec l'animal (allergies respiratoires ou cutanées).

### Exemples de situation, matériel ou produits susceptibles d'engendrer le risque

Situation	Matériel	Produit
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présences d'insectes ou de nids d'insectes</li> <li>- Expérimentations animales</li> <li>- Présence de chiens errants, de chats</li> <li>- Présence de pigeons, rats, chauves-souris</li> <li>- Contact entre les agents infectieux et l'œil : par éclaboussures, frottement des yeux avec les mains sales,</li> <li>- Exposition aux poils d'animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel contaminé par des agents infectieux d'animaux (rentrant en contact avec une plaie de la peau, l'œil, la bouche)</li> </ul>	

### Principales obligations réglementaires

Références réglementaires	Exigences réglementaires
<b>Arrêté du 4 novembre 2002</b>	Procédures de décontamination et de désinfection à mettre en œuvre pour la protection des travailleurs dans les lieux où ils sont susceptibles d'être en contact avec des agents biologiques pathogènes pouvant être présents chez des animaux vivants ou morts.
<b>Code du travail : Art. L.4121-1 application des principes généraux de prévention</b>	Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Port d'équipement individuel de protection : gants, bottes, blouses, lunettes</li> <li>- Bombe insecticide, répulsifs</li> <li>- Formation du personnel</li> </ul>

<b>Moyens de prévention envisageables</b>	
<b>COLLECTIF</b>	<b>INDIVIDUEL</b>
<b>HUMAIN</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations spécifiques aux risques engendrés par la présence d'animaux</li> <li>- Interdiction de manger, boire dans</li> <li>- Les espaces souillés</li> <li>- Rappel régulier des consignes d'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des consignes et procédures</li> <li>- Respect du port des EPI</li> <li>- Protéger plaies et excoriations cutanées</li> <li>- Respect des règles d'hygiène, notamment lavage des mains</li> <li>- Soins immédiats après une morsure, une griffure</li> </ul>
<b>ORGANISATIONNEL</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes</li> <li>- Procédure de décontamination et désinfection des lieux</li> <li>- Campagnes de prévention concernant l'hygiène</li> <li>- Organisation du nettoyage régulier (sol, surfaces, mobiliers)</li> <li>- Éliminations périodiques d'insectes, de rongeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement régulier des EPI pour pénétrer et sortir de lieux contaminés</li> </ul>
<b>TECHNIQUE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation d'accès des espaces contaminés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux risques liés à l'intervention</li> </ul>